

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

GENRES / GENRE

Tain, Laurence

Université Lyon 2 et Centre Max Weber

Date de publication : 2025-07-11

DOI : <https://doi.org/10.47854/dgp85f31>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

Disons-le d'emblée : la coexistence de l'usage au singulier et au pluriel du mot genre, aussi bien dans la langue universitaire que pragmatique, pose question. Et une question délicate. L'ambition de cette notice n'est d'apporter « ni bonne réponse, ni certitude », selon la jolie formule de Teresa de Lauretis (2006), mais simplement de mettre en évidence certains repères dans le parcours des usages et des polémiques autour de ce terme dans le contexte de la société patriarcale mondialisée. Ainsi, après avoir évoqué l'émergence du mot en sciences sociales, on s'intéressera à son importation dans l'espace francophone, puis à la diversité des approches féministes du genre et enfin à ses usages au singulier et au pluriel.

La première étape est celle de l'émergence de la notion de genre et de sa distinction avec le sexe. C'est ce premier itinéraire qui est évoqué dans l'article de Karine Geoffrion (2023) dans le dictionnaire *Anthropen*. « L'importation » de cette notion dans l'espace francophone avait suscité des controverses, sous différentes formes, « épistémologiques, linguistiques et politiques » (Parini 2010). Dans le contexte français, une résistance, analysée par Thérèse Locoh et Monique Meron (2006) dans le dossier sur le « genre interdit » qu'elles ont coordonné dans la revue *Travail, genre et sociétés*, provient de l'opposition de la Commission générale de terminologie et de néologie qui conteste « l'usage abusif du mot genre » et déclare que « l'extension de sens du mot genre ne se justifie pas en français ». Mais c'est aussi au sein des études féministes francophones que l'usage du mot « genre » à la place de « rapports sociaux de sexe » fait débat, par crainte de le voir perdre son potentiel critique.

Ce débat terminologique perdure, mais il a néanmoins perdu en intensité, comme le signale le manuel d'introduction aux études sur le genre (Bereni et al. 2020). Plusieurs facteurs ont contribué à élargir l'usage de ce concept, notamment la traduction de l'article de Joan Scott (1986) présentant le genre comme « une catégorie utile d'analyse historique » ainsi que l'argumentaire de Christine Delphy (1991), théoricienne du courant féministe matérialiste en France. Nicky Le Feuvre (2004)

ISSN : 2561-5807, *Anthropen*, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Tain, Laurence, 2025, « Genres / genre », *Anthropen*. <https://doi.org/10.47854/dgp85f31>

observe une évolution analogue dans son bilan sur les pratiques d'enseignement depuis le début des années 1990 à l'université de Toulouse-Le Mirail. D'après elle, le terme de genre « a tendance à s'immiscer de plus en plus souvent dans notre vocabulaire », pour des raisons qu'elle estime largement indépendantes de la volonté de l'équipe pédagogique et qui lui paraissent découler en partie des normes des programmes européens de recherche. Elle observe la méfiance de certaines féministes envers l'usage du mot genre qui ferait disparaître les femmes de la recherche universitaire « en dépolitisant l'approche féministe ». Nicky Le Feuvre ne partage pas ces réserves, considérant à l'inverse que l'usage de la notion de genre déplace explicitement l'objet de recherche sur les rapports sociaux de sexe et non pas uniquement sur la catégorie des femmes, ce qui lui paraît plus pertinent en termes de perspectives épistémologiques.

Dans une nouvelle étape, la notion de genre va être mobilisée par une diversité de conceptions qui font écho à celle des féminismes. Plusieurs typologies des courants féministes peuvent être construites, comme celle dressée par Isabelle Auclair (2021) dans ce même dictionnaire. C'est une autre grille de lecture qui servira de référence ici, celle proposée par Françoise Collin (2004), à partir des approches de la différence des sexes. Cette dernière distingue, en effet, trois courants : un courant du « un », universaliste ; un courant du « deux », différentialiste ; et un courant *queer* du « multiple ». Si ces trois points de vue partagent le constat d'une hiérarchie entre les sexes et d'une contrainte hétéronormative, le seul courant pour lequel les différences entre les sexes sont ancrées en nature est le courant différentialiste. La notion de genre n'est donc pas pertinente dans cette théorisation.

À l'inverse, les courants *queer* et universaliste, notamment la sensibilité féministe matérialiste, font référence à un processus social. Comme l'observe Colette St.-Hilaire (1998), « dans ces théories, la binarité du sexe apparaît comme une catégorie construite, comme le résultat d'un système d'appropriation d'un système social de genre, hétéronormatif, au service de la reproduction ». Ce point de vue amène ainsi le manuel francophone d'études sur le genre coordonné par Bereni, Chauvin, Jaunait et Revillard, dès sa première édition en 2008, à proposer du genre la définition suivante : « Le genre est un système de catégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et les représentations qui leur sont associés (masculin/féminin) ». Une synthèse des différentes conceptions du système de genre (Le Feuvre 2025) montre que la plupart intègrent le principe de différenciation et celui de hiérarchisation, qu'ils soient désignés comme « patriarcat » (Witz 1992), « domination masculine » (Bourdieu 1998) ou « valence différentielle des sexes » (Héritier 1996, 2002). D'autres dimensions leur sont parfois ajoutées concernant les relations de production, de reproduction, ou l'hétéronormativité (Connell 2002 ; Parini 2006 ; Tain 2013).

Néanmoins, si le caractère social du processus est revendiqué par l'ensemble des sensibilités de ces deux courants, les modalités de construction paraissent bien distinctes. De manière synthétique, on pourrait noter que les féministes matérialistes insistent sur le poids des institutions et sur les manifestations concrètes de la domination, tandis que les féministes *queer* insistent plutôt sur le caractère fictif du sexe comme du genre, qui est à leurs yeux une « théâtralisation parodique » (Butler 2005 [1990]) qui se bâtit dans une performativité langagière et culturelle.

Une autre différenciation émerge au fur et à mesure de la banalisation de la notion de « genre ». Si l'emploi au singulier demeure, se généralise aussi l'emploi de « genres » ou « identités de genre ». Bourcier (2006), par exemple, met ce pluriel au centre de la posture *queer* : « La théorie et les pratiques *queers* accordent une grande place aux politiques de la représentation et de la performativité qui sont autant d'opérations de dénaturalisation des sexes des genres, des régimes disciplinaires et donc de repolitisation ». Cet usage au pluriel se répand aussi dans l'univers biomédical et l'univers psychiatrique. La littérature scientifique anglo-saxonne en rend largement compte dans une perspective de pratique professionnelle afin d'aider les personnes « qui ont un genre qui n'est ni masculin, ni féminin » et qui « peuvent s'identifier à la fois comme homme et femme, possèdent des genres distincts selon les moments, ou n'ont pas de genre du tout voire contestent l'idée qu'il n'y ait que deux genres » (Richards et al. 2016). Ces préoccupations professionnelles vont de pair avec une réflexivité sur l'essentialisme d'une vision binaire du sexe, la mise en avant du sexe comme variable biologique et la proposition d'un nouveau cadre de réflexion, appelé *sex contextualism* (Richardson 2022). Ce nouveau paradigme récuse le point de vue que le sexe est défini de façon binaire par un ensemble de caractéristiques fondées en nature. Il met en avant, à l'inverse, l'idée que le sexe est une variable biologique et que toute composante corporelle, quel que soit le niveau d'organisation biologique où on l'étudie, peut être considérée comme mâle ou femelle.

Simultanément, des voix s'élèvent contre l'emploi de ce pluriel. Sébastien Chauvin (2021) rappelle que dans une approche matérialiste, « personne n'a de genre ni au singulier ni au pluriel. Un individu n'a pas plus un genre qu'il n'aurait un capitalisme ou un racisme ; on a un sexe comme on a une classe ; il n'y a qu'un genre, et des sexes. Le genre est le système ou le rapport social, il devient quasi synonyme de patriarcat ». D'autres, tout en accompagnant l'évolution de ces usages, s'inquiètent de leurs conséquences : « un des effets les plus palpables, me semble-t-il, de la profusion des genres, rangée du côté du subjectif ou du volontariste, est alors de durcir le genre dans sa matrice la plus archaïque, la production de deux sexes toujours plus binaires et plus naturels » (Jaunait 2023).

Ce débat est revisité de différentes manières. Jaunait (2023) estime qu'il s'agit de « faire œuvre de réflexivité entre les catégories de l'analyse et celle de la pratique », l'analyse renvoyant au singulier du genre, compris comme un rapport social, alors que la pratique fait référence à une diversité de positions vécues. Cela l'amène à proposer de « penser une conscience de genre ». D'autres réflexions sont menées dans le cadre des études trans. C'est notamment le cas de travaux qui refusent la réduction des réalités trans à des questions d'identité et revendiquent une perspective féministe matérialiste (Clochec 2021). Ainsi, Beaubatie (2021) suggère de complexifier la notion de genre à partir de l'observation de parcours de transitude et de leurs rapports pluriels au genre.

Cette tension entre singulier et pluriel du genre pourrait aussi se comprendre à partir des utopies de différentes postures et de leur temporalité. Ainsi, pour Bourcier (2006), « la théorie et les politiques *queer* sont étrangères à une rhétorique de la libération ou de la révolution ». Le projet « risque de paraître moins héroïque, plus réaliste ou plus modeste » et peut « emprunter des circuits de diffusion tels que les médias ou participer de la constitution de modes de style de vie spécifique ». À

l'inverse, d'autres, comme les féministes matérialistes, insistent sur un horizon plus lointain de destruction du système de genre au-delà du vécu de ces figures de transgression.

Ces différentes postures sont-elles compatibles ou irrémédiablement antagoniques ? Peut-on concevoir simultanément une analyse théorique du système de genre et des usages pragmatiques au pluriel ? Peut-on envisager des temporalités et des modalités distinctes pour la transformation du genre ? La célèbre formule de Monique Wittig (1980), « les lesbiennes ne sont pas des femmes », que Pascale Molinier (2007) suggère d'analyser comme « la première fêlure du système patriarcal », pourrait constituer une ouverture en ce sens. Cette formule illustre, en effet, ce paradoxe d'une figure simultanément en dedans et en dehors du système de genre. Autrement dit, Wittig met en scène un processus qui se situe à la fois dans une mobilité plurielle des individus et dans une échappée vers la destruction du patriarcat.

Références

- Auclair, I., 2021, « Féminismes », *Anthropen*, <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.096>
- Bereni, L., S. Chauvin, A. Jaunait et A. Revillard, 2020, *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck.
- Beaubatie, E., 2021, « Le genre pluriel : approches et perspectives pour complexifier le modèle femme/homme en sciences sociales », *Cahiers du Genre* (70) : 51-74, <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2021-1-page-51?lang=fr>
- Bourdieu, P., 1998, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil.
- Bourcier, M.-H., 2006, *Queer zones*, Paris, Amsterdam.
- Butler, J., 2005 [1990], *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte.
- Chauvin, S., 2021, « La construction sociale du genre comme construction sociale », *Implications philosophiques.org*
- Clohec, P., 2021, « Du spectre du matérialisme à la possibilité de matérialismes trans », in P. Clohec et N. Grunenwald (dir.), *Matérialismes trans*, Lyon, Hystériques & Associées : 16-63.
- Collin, F., 2004, « Différence des sexes », in H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Sénotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF : 26-35.
- Connell, R., 2002, *Gender*, Cambridge, Polity Press.
- De Lauretis T., 2006, « Théoriser, dit-elle », in T. Angeloff, M. Lallement, J. Laufer et P. Molinier, actes du colloque *Épistémologies du genre. Regards d'hier, points de vue d'aujourd'hui*, document de travail n° 8, GDRE-MAGE : 9-144.
- Delphy, C., 1991, « Penser le genre : problèmes et résistances », *L'ennemi principal*, tome 2, *Penser le genre*, Paris, Syllepse : 243-260.
- Geoffrion, K., 2023, « Sexe/genre », *Anthropen*, <https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.52236>

Jaunait, A., 2023, « Qu'est-ce que le genre ? » in F. Regard et A. Tomiche (dir.), *Déconstructions queer, les fondamentaux*, Paris, Hermann : 34-69.

Héritier, F., 1996, *Masculin/féminin*, tome 1, *La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.

——, 2002, *Masculin/féminin*, tome 2, *Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob.

Le Feuvre, N., à paraître, « Penser les carrières académiques à l'aune des régimes de genre », in P. Boucheron, F. Combes, F. Héran et V. Pirenne-Delforge (dir.), *Genre & Science*, Paris, Odile Jacob.

——, 2004, « Le genre comme outil d'analyse sociologique », in D. Fougereyrollas-Schwebel, C. Planté, M. Riot-Sarcey et C. Zaidman (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan : 39-52.

Locoh, T. et M. Meron, 2006, « Le genre interdit », *Travail, genre et sociétés*, 16 (2) : 118-122, <https://shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2006-2-page-119?lang=fr>

Molinier, P., 2007, « Préface », in T. de Lauretis (dir.), *Théorie queer et cultures populaires*, Paris, La dispute : 7-33.

Parini, L., 2010, « Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques », *Sociologos - Revue de l'association française de sociologie*, (5), <https://doi.org/10.4000/socio-logos.2468>

Parini, L., 2006, *Le système de genre*, Zürich, Seisond.

Richards, C., W.P. Bouman, L. Seal, M.J. Barker, T.O. Nieder et G. T'Sjoen, 2016, « Non binary or genderqueer genders », *International Review of Psychiatry*, 28 (1) : 95-102, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26753630/>

Richardson, S.S., 2022, « Sex contextualism », *Philosophy, Theory and Practice in Biology*, 14 (2), <https://doi.org/10.3998/ptpbio.2096>

Scott, J.W., 1986, « Le genre, une catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du Grif*, (37-38) : 125-153, https://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1759

St.-Hilaire, C., 1998, « Crise et mutation du dispositif de la différence des sexes : regard sociologique sur l'éclatement de la catégorie sexe », in D. Lamoureux (dir.), *Les limites de l'identité sexuelle*, Montréal, Remue-ménage : 57-85.

Tahon, M.-B., 2004, *Sociologie des rapports de sexe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Tain, L., 2013, *Le corps reproducteur. Dynamiques de genre et pratiques reproductives*, Rennes, EHESP.

Wittig, M., 1980, « La pensée straight », *Nouvelles questions féministes*, (7) : 45-53, <https://www.jstor.org/stable/40619186>

Witz, A., 1992, *Professions and Patriarchy*, Londres, Routledge.